Envoyé en préfecture le 18/02/2026
Reçu en préfecture le 18/02/2026
Publié le
ID : 029-242900561-20260217-DELIB2026025-DE

Haute Cornouaille
Communauté de Communes

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUTE CORNOUAILLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE

Délibération n°2026-025	Nomenclature 7.10
Développement économique et aménagement de l'espace – Équipement de la cuisine du multiservices de Saint-Goazec – Autorisation de signature du devis	

Membres du Bureau Communautaire	Nombre de présents	Nombre de votants (liste en annexe)
11	11	11

L'an deux mille vingt-six, le dix-sept février à 16 heures
Le Bureau du Conseil communautaire, légalement convoqué par voie électronique le dix février deux mille vingt-six, s'est réuni, au siège de la Communauté de communes, salle du conseil, 6 rue de Morlaix à Châteauneuf-du-Faou,

Sous la présidence de Monsieur Bernard SALIOU,
Vu les articles 5214-13 à 5214-20 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération du Conseil communautaire du 2 juillet 2020 donnant pouvoir au Bureau,
Vu la délibération du Conseil communautaire du 22 octobre 2020 qui permet conformément aux articles L2121-10 et L2121-13-1 du CGCT l'envoi des convocations par voie électronique,
Etaient présents : cf. liste en annexe ;
Annick BARRE a été nommée secrétaire de séance.
Rapporteur : Tugdual BRABAN

EXPOSE :
Dans le cadre de la volonté politique communautaire de maintenir et développer un commerce de proximité dans chaque commune du territoire, un commerce multiservices va prochainement ouvrir sur la commune de Saint-Goazec.

Afin de finaliser ce projet structurant pour la commune et ses habitants, la Communauté de communes de Haute Cornouaille doit équiper la partie restauration-office.

À ce titre, un devis d'un montant de 39 697,92 € HT a été reçu pour l'équipement concerné.

Pour rappel, une enveloppe de 45 000 € avait été inscrite au budget pour cette opération.

Par ailleurs, une subvention de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires a été obtenue, couvrant 50 % des dépenses liées à l'équipement de la cuisine.

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire, à l'unanimité, a autorisé le Président à signer le devis de la société PICHON relatif à l'équipement de la partie restauration-office du multiservices de Saint-Goazec, pour un montant de 39 697,92 € HT, soit 47 637,50 € TTC.

Pour extrait certifié conforme au registre,

Fait à Châteauneuf-du-Faou, le 17 février 2026.

Le Président,
Bernard SALIOU

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUTE CORNOUAILLE 29520

Le Président :
- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la Communauté de Communes
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat

Envoyé en préfecture le 18/02/2026
Reçu en préfecture le 18/02/2026
Publié le
ID : 029-242900561-20260217-DELIB2026025-DE

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 17 FEVRIER 2026

NOM	Présent	Absent excusé
Bernard SALIOU	X	
Tugdual BRABAN	X	
Francis LE BAUT	X	
Joëlle LE BIHAN	X	
Yvon COQUIL	X	
Annick BARRE	X	
Martine QUEMERE	X	
Denis SALAUN	X	
Jean-Claude GOUIFFES	X	
Guy CITERIN	X	
Philippe ANSQUER	X	

Nombre de membres titulaires : 11
Nombre de membres présents : 11

Etaient également présents :
Marguerite BLEUZEN, maire de Plonévez-du-Faou
Stéphane GUILLOU, maire de Saint-Goazec
Michel LE ROUX, maire de Leuhan
Lionel BOURGEOIS, directeur général des services